

# Chaque goutte compte !

Un bassin versant est l'ensemble du territoire drainé par un cours d'eau et ses affluents. Comparable à un entonnoir, toute l'eau se dirige vers un même plan d'eau. Les limites sont naturelles, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas déterminées par les humains ni les cartes routières ou les décisions administratives. Chaque cours d'eau, chaque lac, chaque milieu humide possède son propre bassin versant qui peut faire partie intégrante d'un autre bassin versant plus important, le tout représente le bassin hydrographique.



Chacun est responsable de l'environnement, il devient indispensable de gérer l'eau de manière collective. Il ne faut plus raisonner de manière individuelle mais se concerter. Même les personnes ne résidant pas à proximité de plans d'eau doivent contribuer et préserver l'eau pour la santé des lacs, des rivières et la santé humaine.

## Industries

Rejets de substances toxiques dans l'air et dans l'eau. Les particules toxiques émises dans l'air retomberont lors des précipitations.

## Agriculture et foresterie

L'épandage d'engrais et de pesticides peut polluer et contaminer les eaux. La coupe forestière peut favoriser l'apport de sédiments et d'éléments nutritifs et peut accélérer le vieillissement des lacs.

## Résidences

Rejets d'eaux usées, de produits phosphatés. Utilisation de pesticides et d'engrais domestiques, artificialisation des bandes riveraines. L'urbanisation peut détériorer la santé des cours d'eau.

## Tourisme et villégiature

Certaines activités nautiques, l'utilisation intensive de fertilisants pour le golf, les aménagements artificiels des rives, l'utilisation de produits phosphatés, les installations septiques déficientes ou non conformes, toutes ces pratiques nuisent à la qualité de l'eau.

Les riverains vivant au bord des plans d'eau ne sont pas les seuls responsables des problèmes des lacs. TOUTES les activités humaines (résidentielles, agricoles, forestières...) se développant dans le bassin versant, peuvent avoir des conséquences sur la qualité de l'eau. Qu'il s'agisse de l'assèchement d'un milieu humide pour la construction d'une route, d'une coupe forestière pour bâtir un complexe résidentiel, de la modification des cours d'eau, ou de la suppression de la bande riveraine sur un ruisseau, chaque action sur l'aménagement du territoire peut avoir des répercussions sur l'écoulement naturel et sur la qualité des eaux de surface.

## Organismes de bassin versant des Laurentides:

**Abrinord**  
<http://www.abrinord.qc.ca/>

**Agir**  
<http://www.agirpouurladiable.org/>

**Cobali**  
<http://www.cobali.org>